

# Harmonie Allocation C/D

FRO007497607

27/02/2026

 Commercialisé en  FR

 Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup>


Diversifiés internationaux - dominante taux

## Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice composite 35% MSCI WORLD EX EMU INDEX (dividendes net réinvestis), 65% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return, coupons réinvestis, sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans. La performance du fonds pourra être comparée a posteriori à l'indicateur de référence.

## Principales caractéristiques

Date de création de la part  
**05/01/1996**

Date de lancement de la part  
**12/07/2006**

Société de gestion  
**Ofi Invest Asset Management**

Forme juridique  
**FCP**

Classification AMF  
**Fonds mixte**

Affectation du résultat  
**Capitalisation et/ou distribution**

Fréquence de valorisation  
**Hebdomadaire**

Ticker Bloomberg  
**OFIHALL**

Publication des VL  
**www.ofi-invest-am.com**

Frais de gestion maximum TTC  
**0,50%**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
**0,78%**

Indice de référence  
**35% MSCI WORLD EX EMU INDEX (dividendes net réinvestis), 65% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return**

|                        |            |
|------------------------|------------|
| ▶ Actif net du fonds   | 101,37 M€  |
| ▶ Actif net de la part | 101,37 M€  |
| ▶ Valeur liquidative   | 3 252,89 € |

|                                        | Fonds | Indice |
|----------------------------------------|-------|--------|
| ▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup> | 0,92% | 1,22%  |

### ▶ Gérants



Saïd Djaba



Boris Rochereuil

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

### ▶ Profil de risque<sup>(3)</sup>



### ▶ Durée de placement recommandée

5 ans

### ▶ SFDR<sup>(3)</sup> Article 8

|                               | Fonds   | Univers |
|-------------------------------|---------|---------|
| ▶ Notation ESG <sup>(3)</sup> | 6,03    | 6,89    |
| ▶ Couverture note ESG         | 100,00% | 99,39%  |

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com) • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • [service.client@ofi-invest.com](mailto:service.client@ofi-invest.com)

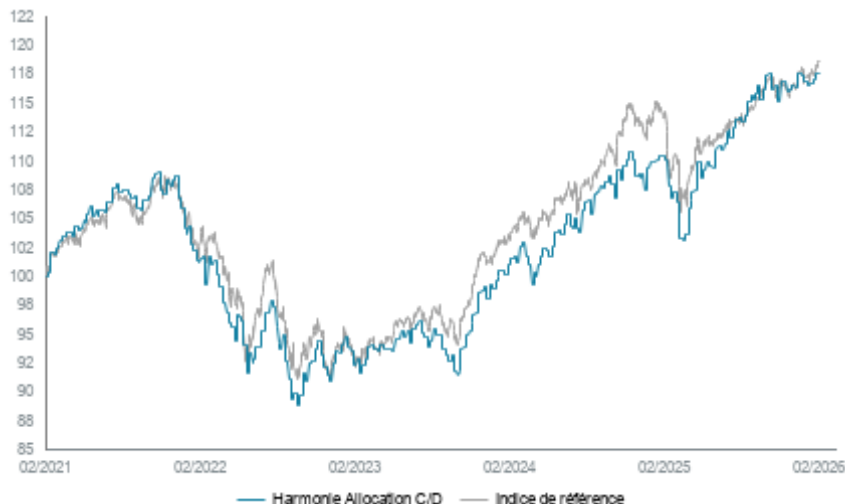
# Harmonie Allocation C/D

FR0007497607

27/02/2026

Performances & risques

## Évolution de la performance<sup>(1)</sup>(base 100 au 26/02/2021)



## Performances cumulées<sup>(1)</sup>

| En %   | Fonds | Indice | Relatif |
|--------|-------|--------|---------|
| Da*    | 1,08  | 1,97   | -0,89   |
| 1 mois | 0,92  | 1,22   | -0,30   |
| 3 mois | 0,60  | 1,41   | -0,81   |
| 6 mois | 3,70  | 4,45   | -0,75   |
| 1 an   | 6,86  | 3,85   | 3,01    |
| 2 ans  | 16,39 | 14,96  | 1,43    |
| 3 ans  | 27,45 | 27,96  | -0,51   |
| 5 ans  | 17,56 | 18,60  | -1,05   |
| 8 ans  | 21,48 | 32,20  | -10,72  |
| 10 ans | 38,44 | 49,66  | -11,22  |

\*Da : début d'année

## Performances annuelles<sup>(1)</sup>

| En %    | 2016  | 2017 | 2018  | 2019  | 2020  | 2021 | 2022   | 2023  | 2024  | 2025 |
|---------|-------|------|-------|-------|-------|------|--------|-------|-------|------|
| Fonds   | 4,13  | 6,09 | -6,46 | 11,80 | -1,53 | 8,37 | -16,25 | 8,97  | 9,35  | 7,26 |
| Indice  | 4,80  | 5,63 | -4,87 | 13,11 | 3,24  | 7,62 | -15,30 | 11,62 | 11,09 | 2,87 |
| Relatif | -0,66 | 0,47 | -1,59 | -1,32 | -4,78 | 0,75 | -0,94  | -2,65 | -1,74 | 4,40 |

## Performances mensuelles<sup>(1)</sup>

| %    | Jan.  | Févr. | Mars  | Avr.  | Mai   | Juin  | Juil. | Août  | sept. | Oct.  | Nov.  | Déc.  |
|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 2022 | -4,04 | -2,62 | -0,29 | -4,29 | -0,47 | -4,15 | 4,77  | -2,75 | -5,18 | 2,66  | 2,90  | -3,52 |
| 2023 | 3,40  | -1,96 | 1,80  | 0,09  | -0,32 | 1,72  | 0,93  | -0,84 | -2,35 | -1,36 | 4,50  | 3,26  |
| 2024 | 0,91  | 0,98  | 1,82  | -2,85 | 1,84  | 1,84  | 1,28  | 1,46  | 1,16  | -0,93 | 3,11  | -1,49 |
| 2025 | 1,37  | 0,10  | -3,31 | 0,18  | 2,51  | 1,75  | 1,39  | 0,58  | 2,15  | 1,54  | -0,62 | -0,47 |
| 2026 | 0,16  | 0,92  |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |

## Principaux indicateurs de risques<sup>(3)</sup>

| En %   | Volatilité |        | Perte Maximale |        | Délai de recouvrement |        | Tracking error | Ratio d'info | Ratio de sharpe | Bêta | Alpha |
|--------|------------|--------|----------------|--------|-----------------------|--------|----------------|--------------|-----------------|------|-------|
|        | Fonds      | Indice | Fonds          | Indice | Fonds                 | Indice |                |              |                 |      |       |
| 1 an   | 6,72       | 5,62   | -6,25          | -6,11  | 77                    | 33     | 3,69           | -0,37        | 0,68            | 0,99 | -0,03 |
| 3 ans  | 6,31       | 5,80   | -6,90          | -6,24  | 77                    | 33     | 4,10           | -0,09        | 0,77            | 0,84 | 0,02  |
| 5 ans  | 7,03       | 6,90   | -18,50         | -18,80 | 756                   | 708    | 4,43           | -0,17        | 0,20            | 0,81 | -0,00 |
| 8 ans  | 7,87       | 7,81   | -18,50         | -18,93 | 756                   | 253    | 3,65           | -0,42        | 0,18            | 0,89 | -0,02 |
| 10 ans | 7,51       | 7,35   | -18,50         | -18,93 | 756                   | 253    | 3,40           | -0,33        | 0,30            | 0,91 | -0,02 |

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

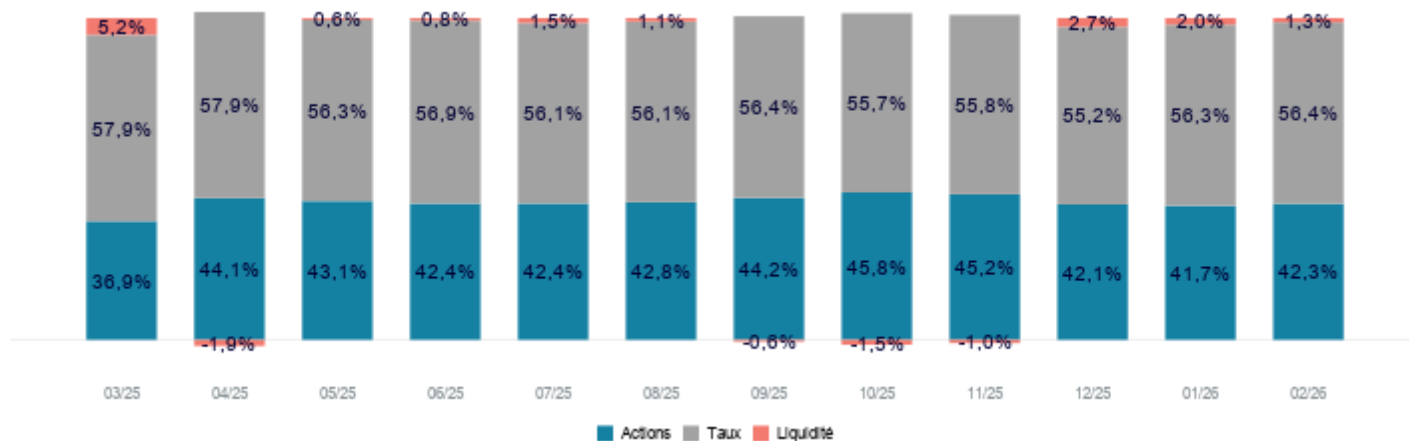
# Harmonie Allocation C/D

FR0007497607

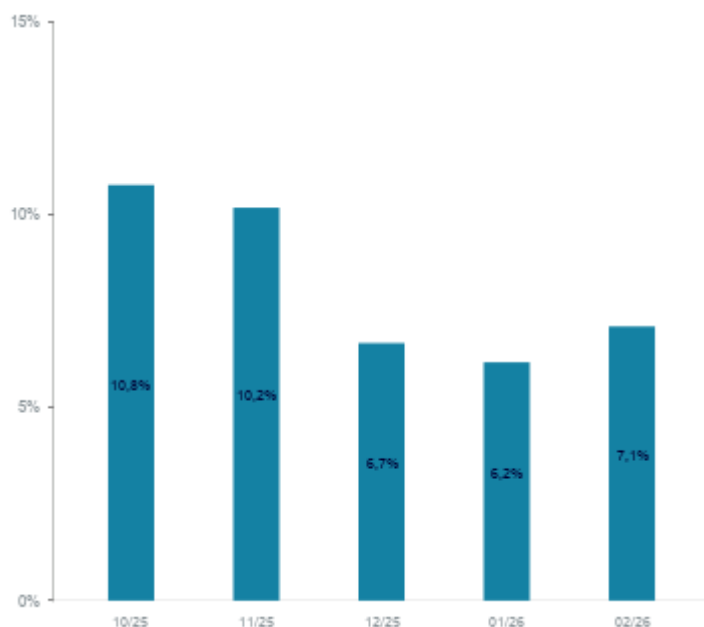
27/02/2026


 Structure du  
portefeuille

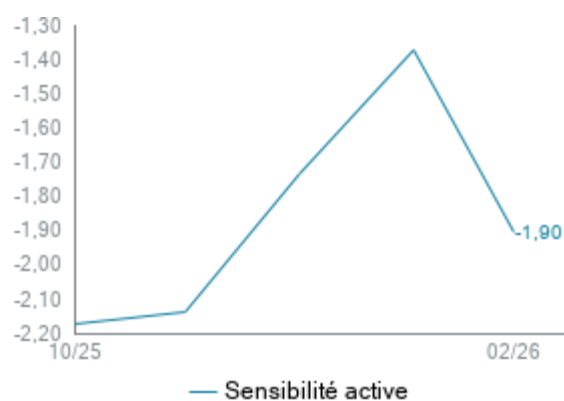
## Allocation historique sur 1 an glissant



## Evolution position active sur les actions



## Evolution position active sur les taux



## Principaux indicateurs<sup>(3)</sup>

|                       | Fonds |
|-----------------------|-------|
| Sensibilité Fonds     | 2,69  |
| Taux de rendement (%) | 1,62  |

## Exposition par devise du portefeuille globale

| En %     | Fonds |
|----------|-------|
| EUR      | 81,7  |
| USD      | 13,3  |
| EMERGING | 5,1   |

## Exposition par zone géographique

| En %             | Fonds |
|------------------|-------|
| Monde            | 37,2  |
| Etat-Unis        | 35,9  |
| Emergents        | 14,9  |
| Amérique du Nord | 8,3   |
| Europe           | 3,9   |
| Japon            | 2,9   |
| Liquidités       | 2,8   |
| Chine            | 2,4   |

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

# Harmonie Allocation C/D

FR0007497607

27/02/2026



## ► Commentaire de gestion

Les actifs à risque ont signé un solide mois de février marqué par de nombreux records en Europe et en Asie, portés notamment par des résultats d'entreprises robustes. A Wall Street en revanche, le bilan mensuel est négatif alors que les investisseurs s'inquiètent de l'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur un nombre croissant de secteurs. Pénalisant initialement les secteurs des logiciels et des services informatiques, cette crainte s'est propagée à l'assurance, à la logistique et aux banques.

Les marchés actions américains ont plié en février dans un contexte de tensions commerciales et d'inquiétudes liées à l'IA. Par ailleurs, les résultats records du géant Nvidia n'ont pas apaisé les craintes suscitées par la valorisation des entreprises spécialisées dans l'IA. Le SP500 et le Nasdaq perdent respectivement 0.76% et 3.33%.

La Bourse japonaise a atteint de nouveaux sommets en février après la large victoire du Parti libéral-démocrate de la première ministre Sanae Takaichi aux élections législatives anticipées. Le marché s'attend à la mise en oeuvre de vastes mesures de relance budgétaire par le gouvernement de Sanae Takaichi. Le Nikkei progresse de 10.42%.

Les marchés émergents ont également progressé en février, soutenus par une valorisation jugée plus attractive que les marchés développés et l'annulation par la Cour suprême des États-Unis des droits de douane "réciproques" du président Donald Trump, suivie de la décision de ce dernier d'imposer temporairement une taxe globale de 15%.

Les rendements obligataires aux États-Unis et dans la zone euro se sont nettement détendus en février, les obligations souveraines bénéficiant de leur statut de valeur refuge face à l'incertitude commerciale aux États-Unis et au regain de tensions géopolitiques.

Sur la période, le portefeuille HARMONIE ALLOCATION affiche une performance positive portée à la fois par les stratégies actions et taux, même si la dynamique reste contrastée selon les zones géographiques et les approches d'investissement.

La poche Actions contribue positivement, mais masque de fortes disparités. Les États Unis ressortent en retrait global pénalisés par les positions dérivées sur le Nasdaq ainsi que par certains ETF ESG américains en repli. En revanche, plusieurs fonds fondamentaux se distinguent : DPAM US Div Sustainable et Federis ISR US génèrent à eux seuls près de +14 bps de contribution cumulée, compensant partiellement les effets négatifs des expositions directionnelles. La zone Japon constitue le moteur principal de la performance equity, grâce à l'ETF MSCI Japan ESG, dont la contribution atteint près de +20,4 bps, soutenue par une dynamique de marché favorable sur la période. Les expositions Emerging affichent un profil plus volatil : la poche actions émergentes délivre un impact net positif (+15,3 bps), tiré par le fonds BNPP Easy MSCI EM SRI PAB, dont l'effet est fortement contributif, malgré la contre performance marquée du segment chinois.

La poche Taux apporte une contribution significative de +74,8 bps, matérialisant le principal moteur de performance du portefeuille. Les expositions globales (en particulier les fonds Candriam Sustainable Bond Global et RobecoSAM Global SDG) représentent plus de +38 bps à elles seules, reflétant l'appréciation des obligations investment grade internationales et la détente des taux longs dans les économies développées. Les obligations émergentes participent également positivement (+7,6 bps), portées par le fonds Petercam EMK Sustainable, tandis que la dette américaine contribue modérément mais positivement, soutenue par le segment high yield et les stratégies équilibrées via ETF. Les futures sur taux US (10 year note) renforcent la performance grâce à une contribution globale de près de +15 bps, traduisant un positionnement directionnel opportun dans un contexte de courbe en réajustement.

Durant le mois, nous avons pris les bénéfices sur les futures taux US, et nous avons réduit notre exposition au fond ODDO Intelligence Artificielle pour renforcer le fond OFI Actions Internationales.

## Harmonie Allocation C/D

FR0007497607

27/02/2026

### ► Caractéristiques additionnelles

|                                 |                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de création du fonds       | 05/01/1996                                                                                                                                                                                                                                   |
| Principaux risques              | L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> . |
| Date dernier détachement        | 30/05/2025                                                                                                                                                                                                                                   |
| Montant net dernier détachement | 0,49 €                                                                                                                                                                                                                                       |
| Commissaires aux comptes        | Mazars                                                                                                                                                                                                                                       |
| Devise                          | EUR (€)                                                                                                                                                                                                                                      |
| Limite de souscription          | 12:00                                                                                                                                                                                                                                        |
| Limite de rachat                | 12:00                                                                                                                                                                                                                                        |
| Règlement                       | J + 3                                                                                                                                                                                                                                        |
| Investissement min. initial     | 1 Part                                                                                                                                                                                                                                       |
| Investissement min. ultérieur   | 1 Part                                                                                                                                                                                                                                       |
| Libellé de la SICAV             | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Libellé du compartiment         | -                                                                                                                                                                                                                                            |
| Valorisateur                    | Caceis Fund Administration                                                                                                                                                                                                                   |
| Dépositaire                     | Caceis                                                                                                                                                                                                                                       |

# Harmonie Allocation C/D

FR0007497607

27/02/2026

Glossaire

|                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ALPHA              | L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.                                                                                                                                 | BETA                  | Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | DÉLAI DE RECouvreMENT | Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.                                                                                                                                                                                                               |
| SPREAD MOYEN       | Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.                                                                    | SRI                   | Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.                                                                                                                                                                                                                                         | SRRI                  | Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». |
| SENSIBILITÉ CRÉDIT | La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.                                                                                                       | SENSIBILITÉ TAUX      | La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | SFDR                  | La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.                                                                                                  |
| RATING MOYEN       | Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.                                                                                                           | RATIO D'INFORMATION   | Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.                                                                                                                                                                                                                                                                                       | RATIO DE SHARPE       | Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.                                                                                                                                                                                   |
| DURATION           | La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.                                                                                                                                                                                                        | ÉTOILES SIX FINANCIAL | La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus. | PERTE MAXIMALE        | La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.                                                                                                                                                         |
| TRACKING ERROR     | L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence. | VOLATILITE            | La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.                                                                                                                                             |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

## Harmonie Allocation C/D

FR0007497607

27/02/2026

### ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.